

PROCES VERBAL DE SEANCE DU

Mercredi 17 Décembre 2025 à 19h00

Président de séance : M. DUIZIDOU David

Secrétaire de séance : Nicolas Mugain

Présents : David DUIZIDOU, Fabien FOUQUET, Nicolas MUGAIN, Serge LANOUILH, Guillaume MARQUE, Jacqueline ANTONIO, Jonathan HUBERT

Excusés : Sandrine CLOUTIER, Maurice CROUAIL, Olivier SOUBIES, Valery BIZIERE, GUYOMARC'H Philippe, Valérie PECHEYRAN, Valérie CODHANT,

1/ APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 Octobre 2025

Le PV est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2/ Point sur la reconstruction des vestiaires/ Club House du Rugby

Un club house en modulaire a été réinstallé avec une location jusqu'en Juin 2027 (18 mois pris en charge par l'assurance). Le rapport de l'expert n'est pas encore arrivé.

En parallèle, pour les vestiaires, le chiffrage a pu être établi de façon prévisionnelle : 968 854 euros HT

Subventions sollicitées :

- Agence Nationale du Sport : 55 000 euros (acquis)
- DETR : 200 000 euros (sollicité)
- Communauté des Communes des Luys en Béarn : 30 000 euros (sollicité)
- Indemnité d'assurance : 132 000€ (acquis)

➤ Reste à charge pour la commune : 551 850 HT

Lancement de l'appel d'offres début 2026.

3/ Bornes électriques

Le Te64 souhaite implanter une borne électrique sur Thèze.

Le Conseil propose de l'installer Place de la Mairie. Une réunion technique aura lieu le 5 janvier avec le TE64 pour vérifier que cela soit possible.

4/ Avenant Convention Fibre Cyber64

Un avenant n°1 est proposé par la Fibre64 pour prolonger le dispositif « Bouclier Cyber64 » pendant 3 ans, soit de 2026 à 2028. Pour rappel, ce dispositif permet la mise en place d'outils de cybersécurité

(antivirus, gestionnaire de mots de passe, mise en place d'un système sécurisé de sauvegarde des données...). Ce dispositif est reconduit à titre gratuit, étant financé par la Fibre64 et l'ANSSI.

>> Le Conseil Municipal Valide cet avenant N°1 à l'unanimité.

5/ QUESTIONS DIVERSES

a) *Courrier riverains Route de Garlède :*

Les riverains se plaignent du manque de sécurisation sur cette route à cause du passage important de camions/tracteurs en vitesse excessive. Demande de mettre de la signalisation adéquate et matériels de voirie pour diminuer la vitesse.

>> Le Conseil Municipal décide de mettre en place un panneau de signalisation adapté pour les camions et un panneau pour rappeler le passage pour « desserte locale » uniquement.

b) *Eclairage Public :* vols récurrents sur la commune et communes voisines. Inquiétude de la part des administrés. Le Conseil Décide de laisser l'éclairage public allumé sur toute la commune jusqu'au 10 janvier 2026.

c) *Vœux du Député David Habib et du Député Suppléant :* le mardi 13 Janvier à 19h00 à l'Espace Pierre Laborde

d) *Ecoles :*

- Mise en place de tableaux interactifs à l'école élémentaire. Des travaux ont dû être réalisés par les employés communaux un samedi.
- Travaux école élémentaire : l'entreprise Bergeret est venue terminer son travail. Reste OuvertureS qui doit également revenir pour finir son intervention.
- Conflits entre élèves. Cas de harcèlement signalé. Dossier suivi par le Directeur de l'école élémentaire et l'Inspection Académique.
- Effectifs sur les 3 prochaines années transmis par l'Inspection Académique : effectifs qui restent stables.
- Photocopieurs ECOLES/MAIRIE : M. Fouquet reprend ce dossier car la société Tekburo avec laquelle la commune travaille a été mise en liquidation. Des devis vont être sollicités et présentés au prochain conseil municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Approuvé par le conseil municipal en date du 2 février 2026

Le Maire, David DUZIDOU



Le secrétaire de séance, Nicolas Mugain

A blue ink signature, likely belonging to Nicolas Mugain, the secretary of the meeting.